

## Les Rencontres Soléocc

#1



## Produire de l'énergie renouvelable, ensemble, sur notre territoire

### Pour la petite histoire...

Au départ fin 2018, une idée d'une élue municipale d'Ornaisons : **transformer un site dégradé** qui vient de fermer, l'ancienne décharge municipale, **en un lieu de production d'énergie renouvelable...** Une petite centrale photovoltaïque. Puis la volonté de la mairie de partager ce projet avec les habitants, sur le modèle de Luc-sur-Aude, en s'appuyant sur l'outil technique et financier de la Région et de l'ADEME : un appel à projet « énergies renouvelables coopératives et citoyennes ».

2020 : naissance de **l'association de préfiguration « Soleil d'Ornaisons en Corbières »**. 80 personnes d'Ornaisons et au-delà, intéressées par les questions d'énergie et la démarche citoyenne, un noyau dur d'une dizaine de personnes réparties en 3 commissions pour faire avancer le projet.

2022 : naissance de la **société à gouvernance coopérative Soléocc** (SAS à capital variable). C'est elle qui va réaliser les investissements sur le territoire des Corbières et du Minervois ; s'intègrent dès le début les membres d'un collectif voisin, « **Sun d'Aqui** » (réunissant les mairies de Fabrezan, Ferrals-les-Corbières et Tournissan)

27 membres fondateurs, conseil d'administration de 14 membres, dont 5 dans un conseil de gestion.

### Les valeurs que nous partageons

*« Rassembler les citoyens, les pouvoirs publics et le monde privé pour œuvrer à la transition énergétique de notre territoire en les associant dans un projet collectif et participatif » (extrait des statuts)*

Des points essentiels :

- Préservation des paysages et des espaces agricoles
- Gouvernance démocratique : **1 actionnaire coopérateur = 1 voix**
- Privilégier l'économie locale
- Réduire l'empreinte écologique dans la production et la consommation

### En faisant quoi concrètement, d'abord ?

#### **1 installation programmée :**

- une centrale au sol de 250 kW sur l'ancienne décharge d'Ornaisons (chantier septembre 2023)

#### **2 installations en projet avancé :**

- une toiture solaire de 36 kW sur la salle polyvalente d'Ornaisons (étude charpente en cours)

- une toiture solaire de 36 kW sur la future maison des associations de Ferrals-les-Corbières (fin 2023)

**D'autres à l'étude :** centrales au sol 250 kW à Fabrezan et Ferrals, toiture 9 kW école Ferrals.

Plus d'infos : [www.soleocc.com](http://www.soleocc.com)

Avec leur soutien financier



L'appui d'un réseau

Avec leur assistance technique



## Zoom sur la centrale 250 kW sur l'ancienne décharge d'Ornaisons



- Production annuelle : 362 000 kWh (= consommation hors chauffage de plus de 150 foyers)
- Vente de gré à gré à Enercoop, fournisseur d'électricité verte reconnu par le label ADEME VertVolt : contrat sur 30 ans, à un tarif permettant une rentabilité de l'investissement
- Investissement prévu : 300 000 € (dont 100 000 € couverts par une subvention Région)
- Dépenses annuelles de fonctionnement : 6 400 €
- Chiffre d'affaires prévisionnel annuel : 25 000 €

### Calendrier prévisionnel



### Devenir actionnaire coopérateur, ça permet quoi ?

- Avoir une ou plusieurs actions permet de financer les investissements de Soléooc, à commencer par la centrale au sol de 250 kW sur l'ancienne décharge d'Ornaisons
- D'être rémunéré annuellement sur cette/ces actions (fonction du résultat et de la décision en AG)
- De pouvoir en plus prêter de l'épargne à Soléooc sur chacune de ces futures réalisations, en étant rémunéré via des comptes courants d'associés (prêts contractualisés à court ou moyen terme, à des taux fixes).
- De prendre part aux décisions prises en assemblée générale : affectation du résultat, élection du conseil d'administration, du conseil de gestion...
- De pouvoir s'impliquer dans les futurs projets (commissions de travail, etc.), voire dans la gouvernance de Soléooc en candidatant comme membre du conseil d'administration

### Comment faire concrètement ?

- Remplir un bulletin de souscription pour prendre une ou plusieurs actions, et s'en acquitter
- Fournir une copie de la carte d'identité + justificatif de domicile + RIB
- Instruction des demandes par le CA de Soléooc pour validation, puis encaissement des fonds

**Première collecte de l'épargne jusqu'au 31 décembre 2022**

[contact@soleooc.com](mailto:contact@soleooc.com) / Fanny Tisseyre : 06 78 47 62 98 - Ghislain Duverdier : 06 34 38 27 64